

Gestion des Instances AM/CM

Publication par affichage, le

1 7 DEC. 2021

Compte rendu des votes de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2021 en vertu de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M<sup>me</sup> Béatrice de LAVALETTE a été élue secrétaire de séance et a donné lecture des pouvoirs.

Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2021 : adopté à l'unanimité

#### **DÉLIBÉRATIONS**

TRANSITION ECOLOGIQUE

### N°1 SIGNATURE DE LA CONVENTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DU CLER POUR LE RENOUVELLEMENT DES ECO-DEFIS CITOYENS A SURESNES

Le Consei	l Municipal a décidé :
	d'approuver le renouvellement de la démarche des éco-défis,
	□ d'autoriser le Maire à signer la convention technique et financière du CLER pour accompagner les éco-défis à Suresnes.
Adopté à	l'UNANIMITE.

**VOIRIE** 

### N°2 STATIONNEMENT SUR VOIRIE : EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DES RECOURS ADMINISTRATIFS PREALABLES OBLIGATOIRES

Le Conseil Municipal a	
	De prendre acte du rapport annuel relatif aux Recours administratifs préalables obligatoires pour la période du 1 <sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2021.

**URBANISME** 

### N°3 REGULARISATION FONCIERE : CONSTAT DE DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN TERRAIN SITUE 3, RUE DU BEL AIR

# Le Conseil Municipal a décidé : De constater la désaffectation du terrain correspondant au lot B du projet de division sis 3, rue du Bel Air, de son usage public ; De prononcer le déclassement dudit terrain.

Adopté à l'UNANIMITE (2 abstentions dont 1 pouvoir : Y. CORVIS, A. BOONAERT).

#### REGULARISATION FONCIERE RUE DU BEL AIR : CESSION D'UN TERRAIN SITUE 3 RUE DU BEL AIR

### Le Conseil Municipal a décidé : D'approuver la vente du lot B du projet de division au propriétaire de la parcelle C99 au prix de 3000 euros TTC dont les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur, D'autoriser le Maire à signer tout acte afférent. Adopté à l'UNANIMITE (3 abstentions dont 1 pouvoir : Y. CORVIS, A. BOONAERT, V. BARNY). N°5 CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES HAUTS-DE-SEINE (CAUE 92) Le Conseil Municipal a décidé :

	•	
	0	D'approuver la convention avec le CAUE 92 concernant la mise en place d'une permanence de conseil aux particuliers et d'une assistance au service urbanisme de la ville de Suresnes,
		D'autoriser le Maire à la signer ainsi que tous documents afférents.
Add	pté à la MAJORIT	E (40 pour dont 4 pouvoirs - 1 contre : V. BARNY).
N°6	ACQUISITION 1	DE TERRAINS AUPRES DE LA SNC DES DEUX GARES
Le	Conseil Municipal a d	écidé :
	□ D'apj Deux Ga	prouver l'acquisition des parcelles et lots de volumes précités auprès de la SNC des res au prix d'un euro symbolique,
	□ D'ap	prouver le règlement des frais de notaire.
4.4		TC
Auc	pté à l'UNANIMIT	E.
PE'	TITE ENFANCE	
N°7	« MAPLACEEN	UX CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES SOCIETES CRECHE » ET « 1001 CRECHES » DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE DE PLACES EN CRECHES AU TITRE DE LA PARTICIPATION DES
Le	Conseil Municipal a d	écidé :
		D'approuver les avenants aux conventions avec les sociétés « 1001 Crèches » et « maplaceencrèche »,
		D'autoriser le Maire à signer les avenants, ainsi que tous les documents afférents.

D'autoriser le Maire à signer les avenants, ainsi que tous les documents afferents.

#### Adopté à l'UNANIMITE.

N°8 AJUSTEMENT DE LA SECTORISATION DE L'ECOLE PRIMAIRE MARCEL-MOULOUDJI, DES ECOLES MATERNELLES REPUBLIQUE, DES RAGUIDELLES, ÉDOUARD-VAILLANT ET DES ECOLES ELEMENTAIRES DU PARC, DES RAGUIDELLES ET VAILLANT-JAURES.

#### Le Conseil Municipal a décidé :

- De donner un avis favorable pour la création d'un secteur flottant sur le secteur République / Parc vers le secteur scolaire Marcel-Mouloudji (rue de Saint-Cloud, rue Jean-Jacques-Rousseau n°32 à fin côté pair et n°47 à fin côté impair),
- D'affecter les n°1-45 et les n°2-36 de la rue des Acquevilles au secteur scolaire Raguidelles.

#### Adopté à l'UNANIMITE.

### N°9 PLAN DE RELANCE - CONTINUITE PEDAGOGIQUE - APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES - CONVENTIONNEMENT

#### Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver signer la convention avec la Région académique d'Île-de-France au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires,
- D'autoriser le Maire à la signer, ainsi que tout document afférent

#### Adopté à l'UNANIMITE.

**SPORT** 

### N°10 APPROBATION D'UN AVENANT AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT AVEC LE DEPARTEMENT RELATIF AUX DISPOSITIFS DE HAUT NIVEAU ET ELITE

#### Le Conseil Municipal a décidé:

- D'approuver l'avenant au « contrat de développement Département ville de Suresnes », ayant pour objet l'abrogation des subventions au titre des anciens dispositifs de Haut niveau et Elite;
- D'autoriser le maire à le signer.

#### Adopté à l'UNANIMITE.

#### N°11 DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL

#### Le Conseil Municipal a décidé :

D'approuver, par chapitre, les modifications suivantes au budget primitif 2021 :

#### **BUDGET PRINCIPAL**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### RECETTES

Chapitre	Compte	Libellé chapitre	Propositions
042	7788	Opérations d'ordre Transfert entre section	28 000,00
73	7381	Impôts et taxes	40 003,20
Total			68 003,20

#### **DEPENSES**

Chapitre	Compte	Libellé chapitre	Propositions
023	023	Virement à la section d'investissement	68 003,20
Total			68 003,20

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### **DEPENSES**

Chapitre	Compte	Libellé chapitre	Propositions
040	21318	Opérations d'ordre Transfert entre section	28 000,00
21	21318	Immobilisations corporelles	135 934,00
23	2313	Immobilisations en cours	6 550,00
204	204112	Subvention Etat Bâtiments et installations	68 500,00
Total		·	238 984,00

#### RECETTES

Chapitre	Compte	Libellé chapitre	<b>Propositions</b>
021	021	Virement de la section de fonctionnement	68 003,20
21	21318	Immobilisations corporelles	163 120,80
23	2313	Immobilisations en cours	7 860,00
Total		¥7	238 984,00

Adopté à l'UNANIMITE (7 abstentions dont 3 pouvoirs : Y. CORVIS, A. BOONAERT, N. D'ASTA, P. GENTIL, K. VERIN-SATABIN, S. EL-BAKKALI, X. IACOVELLI).

### N°12 ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022

#### Le Conseil Municipal a décidé :

□ D'adopter les ouvertures de crédits suivantes avant le vote du budget 2022 :

Chapitre	BP 2021	25%
20 : Immobilisations incorporelles	2 510 353	627 588
204: Subventions d'investissement	254 000	63 500
21 : Immobilisations corporelles	23 123 907	5 780 977
23 : Immobilisations en cours	4 087 051	1 021 763
TOTAL	29 975 311	7 493 828

#### Adopté à l'UNANIMITE.

## N°13 VERSEMENT D'ACOMPTES AUX ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX ET AUTRES ORGANISMES SUBVENTIONNES PAR LA VILLE AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022

#### Le Conseil Municipal a décidé:

D'admettre le principe de verser aux organismes ci-après, des acomptes sur subventions, et ce, dès janvier 2022, dans la limite de 25% du montant attribué en 2021.

Organismes présents dans la délibération	Pour rappel : Montant attribué en 2021	25%	
ARCHERS SURESNOIS	11 500,00	2 875,00	
ASSOCIATION DE MEDIATION ASD	260 000,00	65 000,00	
ASSOCIATION DU CLOS DU PAS SAINT MAURICE	95 800,00	23 950,00	
ASSOCIATION DU TENNIS CLUB DE SURESNES (TENNIS CLUB DES HOUTRAITS)	49 000,00	12 250,00	
CAISSE DES ECOLES	3 215 558,00	803 889,50	
CCAS	669 327,00	167 331,75	
CELIJE	40 000,00	10 000,00	
CERCLE D'ESCRIME SURESNOIS	8 000,00	2 000,00	
CLUB LONGCHAMP	80 000,00	20 000,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES	286 580,00	71 645,00	
HAND BALL CLUB SURESNOIS	13 000,00	3 250,00	
JEUNESSE SPORTIVE DE SURESNES	150 000,00	37 500,00	
JUDO CLUB DE SURESNES	42 000,00	10 500,00	
MAISON DE L'EMPLOI	55 000,00	13 750,00	
RUGBY CLUB SURESNOIS	376 900,00	94 225,00	
SEM THEATRE JEAN VILAR	1 650 000,00	412 500,00	
SUIVI INDIVIDUEL COURTE ECHELLE	70 130,00	17 532,50	
SURESNES ACTINIA CLUB	14 000,00	3 500,00	
SURESNES BASKET CLUB	30 000,00	7 500,00	
SURESNES ESCALADE	17 500,00	4 375,00	
SURESNES INFORMATION JEUNESSE	300 000,00	75 000,00	
SURESNES SPORTS IMEPS	50 000,00	12 500,00	
TOURISTES DE SURESNES	24 000,00	6 000,00	
WHITE HARRIERS	53 000,00	13 250,00	

#### Adopté à l'UNANIMITE

- Mme de SEPTENVILLE ne prend pas part au vote pour le Club Longchamp.
- Mmc V. BARBOILLE ne prend pas part au vote pour les Touristes de Suresnes,
- M. J. PREVOST ne prend pas part au vote pour le Tennis des Houtraits et la Courte échelle.

#### N°14 REAMENAGEMENT D'UN CONTRAT DE PRET GARANTI PAR LA VILLE

#### Le Conseil Municipal a décidé:

- De réitérer la garantie pour le remboursement de chaque ligne de prêt réaménagée, initialement contractée par l'emprunteur « 1 001 vies habitat », auprès de la Caisse des Dépôts et consignation, selon les conditions définies à l'annexe « Caractéristiques financières des lignes des prêts réaménagées », à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues, ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés,
  - □ D'approuver l'annexe « Caractéristiques financières des lignes des prêts réaménagées ». Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne des prêts réaménagés, référencée à l'annexe, à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues,
  - □ D'accorder la garantie de la Collectivité pour la durée totale de chaque ligne de prêt réaménagée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
  - □ D'accepter que la Ville s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues, à libérer en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges,
  - □ D'autoriser le Maire à signer les conventions et tous les documents afférents.

#### Adopté à l'UNANIMITE.

#### RESSOURCES HUMAINES

#### N°15 ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

#### Le Conseil Municipal a décidé:

D'approuver les modifications du tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

#### EMPLOI A TEMPS COMPLET

Grade / emploi	Catégorie	Créations	Suppressions	Total Postes
	Filière admini	strative		
Attachés terr.	A	0	-5	95
TOTAL Filière administrative		0	-5	
	Filière cultu	ırelle		
Bibliothécaires terr.	A	1	0	
Assistants terr. Conservation	В	0	-1	14
TOTAL Filière culturelle		1	=1	

I	ilière médico-	sociale		
Masseurs-kiné, psychomotriciens et orthophonistes terr.	Α	4	0	4
Techniciens paramédicaux terr.	В	0	-4	0
Agents spécialisés Ecole Mat. terr.	С	0	-2	39
TOTAL Filière médico-sociale		4	-6	
	Filière anima	ation		
Animateurs terr.	В	1	0	20
Total Filière animation		1	0	
	Filière techn	ique		
Techniciens terr	В	2	0	29
Adjoints techniques terr.	С	2	0	278
Agents de Maîtrise terr.	С	2	0	59
TOTAL Filière technique		6	0	
TOTAL GENERAL		12	-12	

#### EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET

Grade / emploi	Catégorie	Créations	Suppressions
	Fil	lière administrative	
Attachés terr.	Α	+ 1 poste à 29.96%	- 1 poste à 32.90%
Rédacteurs terr.	В	+ 1 poste à 18.64 % + 1 poste à 18.64 % + 1 poste à 30.54 %	- 1 poste à 27.60%
		Filière culturelle	
Assistants terr. Ens. Artist.	В	+ 2 postes à 55% + 1 poste à 22.50% + 1 poste à 10%	<ul><li>1 poste à 45%</li><li>1 poste à 65%</li></ul>
	Fi	lière médico-sociale	
Médecins terr.	Α	+ 1 poste à 20% + 1 poste à 80% + 1 poste à 21.43% + 1 poste à 51.43% + 1 poste à 22.86% + 1 poste à 72.86% + 1 poste à 11.43%	<ul> <li>1 poste à 22.86%</li> <li>1 poste à 40%</li> <li>1 poste à 70%</li> <li>1 poste à 28.57%</li> <li>1 poste à 47.17%</li> <li>1 poste à 22.86%</li> <li>1 poste à 25.71%</li> <li>1 poste à 25.71%</li> </ul>

**AUTRES EMPLOIS**: 15 contrats d'apprentissage.

Adopté à l'UNANIMITE (2 abstentions dont 1 pouvoir : Y. CORVIS, A. BOONAERT).

#### N°16 DISPOSITIF RH « BON SYNDICAL » : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A CHAQUE ORGANISATION SYNDICALE DES TERRITORIAUX DE SURESNES ELIGIBLE POUR L'ANNEE 2021

#### Le Conseil Municipal a décidé:

- □ D'approuver le versement d'une subvention pour l'année 2021 d'un montant égal à la somme des bons collectés respectivement à :
  - o l'organisation syndicale CGT de la ville de Suresnes montant collecté total 2021 : 1105 euros (221 bons x 5 euros),
  - o l'organisation syndicale FO de la ville de Suresnes montant collecté total 2021 : 115 euros (23 bons x 5 euros),
  - o l'organisation syndicale SYNPER de la ville de Suresnes montant collecté total 2021 : 125 euros (25 bons x 5 euros)
- □ D'approuver les conventions à passer avec chaque organisation syndicale bénéficiaire, pour l'octroi de cette subvention,
- □ D'autoriser le Maire à les signer.

#### Adopté à l'UNANIMITE

#### **SOLIDARITE**

### $N^{\circ}17$ ENGAGEMENT DE LA VILLE DANS LE DISPOSITIF PASS NUMERIQUE PORTE PAR LA METROPOLE DU GRAND PARIS

#### Le Conseil Municipal a décidé :

- □ D'approuver la candidature de Suresnes à l'AMI métropolitain dans le cadre du déploiement des Pass Numériques,
- □ D'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants et à suivre la bonne exécution du déploiement des Pass Numériques dans le cadre de cet AMI.

#### Adopté à l'UNANIMITE.

#### AFFAIRES GENERALES

#### N°18 MISE AUX ENCHERES EN LIGNE D'UN VEHICULE MUNICIPAL.

#### Le Conseil Municipal a décidé :

- □ D'accepter le principe d'une vente aux enchères en ligne du véhicule communal IRISBUS;
- □ De retirer ledit véhicule du patrimoine communal et proposer ce véhicule à la vente aux enchères en ligne.

#### Adopté à l'UNANIMITE.

### N°19 RAPPORT D'ACTIVITES DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2020

#### Le Conseil Municipal a décidé:

#### □ De prendre acte des rapports d'activités des délégataires de service public pour l'année 2020 :

- Délégation pour l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement,
- Etablissement d'accueil du jeune enfant Les Goélands,
- Délégation pour la gestion des courts de tennis situés rue des Houtraits,
- Délégation pour la gestion du Théâtre Jean Vilar,
- Délégation pour la gestion du cinéma le Capitole,
- Gestion de sept parcs de stationnement publics souterrains par EFFIA,
- Exploitation du stationnement payant sur voirie,
- Délégation du chauffage urbain,
- Délégation relative à la mise en fourrière des véhicules.

#### DÉCISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (pour information)

Information du conseil municipal sur les marchés et avenants passés selon la procédure adaptée.

N° de marché	Prestations	Titulaire(s)	Montant(s) / Durée
100000	MAPA/CONTRATS/LETTRI	ES DE CONSULTA	ATION
21MG000034	Prestations de déménagement de matériels et mobiliers des établissements de la Ville de Suresnes	I2T	4 ans fermes Montant minimum HT : 20 000 € Montant maximum HT : 200 000 € sur la durée du marché
21MG000001	Distribution du Suresnes Magazine et autres supports de communication institutionelle pour le compte de la Ville de Suresnes		l an reconductible 3 fois sans montant minimum Montant maximum HT : 50 000 € sur chaque période
21MG000037	Travaux de maintenance et de reconstruction partielle des installations dynamiques de signalisation tricolore pour la ville de Suresnes		1 an reconductible 3 fois Montant forfaitaire : 14 005 € HT par période Montant minimum HT : 10 000 € Montant maximum HT : 70 000 € sur chaque période
	AVENAN	VTS	HARLES AND THE REST OF STREET
18MG000072	Marché: Travaux de démolition de bâtiments ou d'ouvrages divers sur le territoire de la ville de Suresnes.  Objet de l'avenant: transfert de la société PEREZ MORETTI à la société EIFFAGE DEMOLITION	EIFFA GE	Pas d'incidence financière sur le marché intitial
19MG000045	Marché: acquisition de micro-ordinateurs pour les services de la Ville.  Objet de l'avenant: augmentation du montant en attendant le nouveau marché SIPPEREC.	CX INFORMATIOUE	Montant initial du marché : 213 990 € HT Montant de l'avenant : 20 000 € HT Nouveau montant du marché : 233 990 € HT

N°21088-Demande de subvention pour l'extension des horaires de la médiathèque de La Poterie.

N°21089-MUS: approbation d'un nouveau tarif.

N°21090-Cession gratuite d'un véhicule au lycée Chappe à Nanterre.

N°21091 et N°21093-Conventions avec la Croix-Rouge Française.

N°21092-Les Rencontres du dialogue social 2021 : demandes de subventions auprès de divers organismes publics et privés.

N°21094-Modification de la régie de recettes n°120.

N°21095-Demande de subvention auprès de l'association Orchestre à l'école.

N° 21096-Décision d'ester en justice.

N°21097-Exonération exceptionnelle de redevance d'occupation du domaine public des terrasses des restaurants et débits de boisson.

N°21098-Don de Monsieur Pierre TAPPOU à la Ville.

N°21099-Mise à la réforme et cession gratuite de deux véhicules au lycée Chappe à Nanterre.

N°21100-Renouvellement de la convention de mise à disposition de trois Locaux Collectifs Résidentiels au profit de la Ville.

N°21101-Signature d'un contrat de cession de droits d'auteur dans le cadre de l'exposition « Seine de vie ».

N°21102-Contrat à prêt d'usage avec la société Servier pour l'installation d'un centre de vaccination temporaire.

Guillaume BOUOY
Maire de Suresnes

QUESTIONS ORALES.

Séance levée à 21h.

Fait à Suresnes, le

1 7 DEC. 2021

Page 10 sur 10